



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 février 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 février 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 février 2003

**Coulée Verte : acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à  
Madame DE SESMAISONS - lieudit 'Le Chemin de la Clie' à  
Sevreau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Yannick TARDY

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine REYSSAT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 février 2003**

DELIBERATION D20030104

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du projet de la Coulée Verte, déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 30 avril 1998, la Ville de Niort, dans la mesure du possible, procède à l'amiable aux acquisitions nécessaires à ce projet.

A ce titre, Madame DE SESMAISONS Gabrielle a accepté de céder à la Ville de Niort, deux parcelles de terrain destinées à être incorporées dans le cheminement de la Coulée Verte sise au lieudit « Les Quatre Quartiers » et cadastrées section Z n° 946 pour 245 m<sup>2</sup> et 954 pour 816 m<sup>2</sup>. Cette acquisition a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 16 février 2001.

En complément de cette cession et afin de permettre de maintenir en place un tracé cohérent du Chemin de la Clie à Sevreau, Madame DE SESMAISONS a accepté de céder une parcelle de terrain cadastrée section Z n° 1032 pour 52 m<sup>2</sup>.

L'accord est intervenu sur la base de 0,30 €/m<sup>2</sup>, représentant un montant de 15,16 €, auquel s'ajoute l'indemnité revenant à l'exploitant du terrain, Monsieur PHILIPPE Pierre, d'un montant de 18,01 €, ainsi que le versement d'une indemnité pour 23 m de haie pour 17,48 € et 23 m de clôture pour 21,96 €, soit un montant total pour cette acquisition de **72,61 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître DAGES. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget 2003.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**L'Adjoint délégué,**

**Gilles FRAPPIER**